

AVIS PUBLIC

**Relatif à une consultation publique
Projet de règlement 2024-386 intitulé**

« Modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin de se conformer au règlement numéro 2024-385 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2002-89 afin de modifier les limites de la zone 101 »

Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement 2024-386;

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité,

- 1- Lors de la séance ordinaire tenue le 04 juin 2024, le Conseil municipal a donné un avis de motion en vue d'adopter le règlement numéro 2024-386.
- 2- Lors de séance ordinaire tenue le 4 juin 2024, le Conseil municipal a présenté un premier projet de règlement numéro 2024-386.
- 3- Une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 8 juillet à 18H00** à la salle du conseil situé au 810, rue Lanoie à Upton. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement numéro 2024-386, de même que les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
- 4- Ce projet de règlement a pour but d'amender le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin de se conformer au règlement numéro 2024-385 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2002-89 afin de modifier les limites de la zone 101
- 5- Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, durant les heures d'ouvertures de celui-ci, ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://www.upton.ca/avis-publics/>.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^e jour du mois de juin de l'an 2024.



Lyne Rivard
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de Publication

Projet de règlement 2024-386 intitulé

« Modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin de se conformer au règlement numéro 2024-385 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2002-89 afin de modifier les limites de la zone 101 »

Je soussigné, Lyne Rivard, directrice générale et greffière -trésorière de la Municipalité d'Upton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9H00 et 16H30 ce 10^e jour du mois de juin 2024 à chacun des endroits suivants, à savoir:

- au bureau municipal;
- sur le site internet;
- dans l'édition de juillet (publié le 25 juin 2024) du journal municipal le Bavard.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10^e jour du mois de juin de l'an 2024.



Lyne Rivard,
Directrice générale et greffière-trésorière